Département de la Somme

Commune de MAILLY-RAINEVAL

PROCÉS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de MAILLY-RAINEVAL

Séance ordinaire du 20 Avril 2021

Convocation: le 13 Avril 2021 Affichage: le 27 Avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Francis MOURIER, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames Carole CHARLES, Linda HOREMANS, Tatiana VIALLANEIX et Messieurs Gilles BRULÉ, Xavier FAUVEL, Francis MOURIER, Vincent RICHARD, Alexandre SOMMER, Christophe TAHON.

<u>Représenté(es)</u>: M^r Philippe GOBLET par M^r Vincent RICHARD M^{me} Emmanuelle FIRMIN par M^r Francis MOURIER

Secrétaire de la séance : M^{me} Linda HOREMANS.

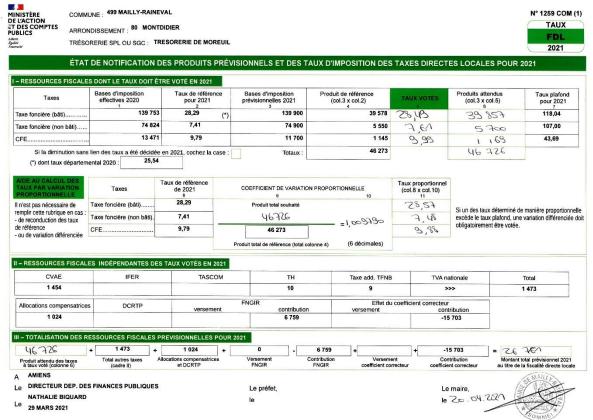
Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h05.

Approbation du Procès-verbal du conseil du 29 Mars 2021 :

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

<u>Délibération 09.2021</u>: Approbation des Taux d'imposition 2021.

M^r le Maire présente le tableau des taux d'imposition notifié par la trésorerie actuellement en vigueur sur la commune et demande à l'assemblée de délibérer à ce sujet. M^r le Maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter ces taux de 0.20 points pour l'année correspondant à environ 1% d'augmentation des taux.



Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des présents l'augmentation des 3 taxes de 0.20 points pour 2021.

Délibération 10.2021 : Approbation du Budget Primitif 2021.

M' le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2021. Il peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	223 886.00 €	70 290.00 €
RECETTES	301 130.89 €	70 290.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE

🔖 d'approuver le budget primitif 2021 de la commune comme ci-dessus-présenté.

Point sur les différentes commissions de la CCALN :

Sommission Finances:

M^r Christophe TAHON nous informe que lors de la commission du 15 avril 2021 il a été évoqué :

L'équilibre budgétaire à trouver sur la Com de Com (un million quatre cent mille euros).

Économie faîte par la CCALN:

- ⇒ Diminution des indemnités des élus 22 000 €
- ⇒ Éolien diminution du retour sur les communes 94 000 € pour la CCALN, les communes sans éolienne percevront plus que 2 000 €
- Reprise du SDIS (cotisation pour les communes au Service Départementale d'Incendie et de Secours) 550 832 € pour la CCALN. La cotisation pour Mailly-Raineval est de 7 550 €
- Baisse du soutien scolaire qui passe de 50 € à 25 € / enfant soit 55 400 € pour la CCALN
- ⇒ Reprise des bibliothèques d'Ailly sur Noye et de Moreuil 34 000 € pour la CCALN
- ⇒ Centre musicaux d'Ailly sur Noye et de Moreuil 10 000 € pour la CCALN
- ⇒ Subvention office de tourisme 30 000 € pour la CCALN
- ⇒ Subvention ALMÉO 60 000 € pour la CCALN
- ⇒ Hausse de la Fiscalité 568 073 € équivalent à 3 points de hausse pour la CCALN

Service Commission Aménagement :

M^r Gilles BRULÉ nous informe que lors de la commission du 25 mars 2021 il a été

évoqué:

- ⇒ La présentation PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et la désignation des membres de la commission aux travaux du sous-groupe de la CCALN avec le pôle métropolitain.
- ⇒ Convention département pour l'entretien des chemins de randonnée
- ⇒ Schéma d'aires de covoiturage et piste cyclables du Conseil Départemental
- ➡ Liste des points nécessitant modification du PLUi de la CCVN

Substitution Commission Environmement:

M^{me} Tatiana VIALLANEIX nous informe que lors de la commission il a été évoqué :

- ⇒ Rachat d'un camion de collecte ordure ménagères 191 000 €
- ⇒ Budget et taxe TEOM hausse de 0.25 points qui représente 32 899 €

Équilibre budgétaire obligatoire pour ce service.

Social:

M^{me} Linda HOREMANS nous informe que les réunions se poursuivent pour la réorganisation du pôle social (CCIAS). Un questionnaire est en cours d'élaboration auprès des Mairies pour l'amélioration de ce service et une meilleure connaissance.

Scommission Eau et Assainissement :

M^r Francis MOURIER nous informe que la compétence eau et assainissement devient communautaires depuis le 1^{er} Avril 2021.

Un budget eau pour 19 communes et un budget assainissement pour 9 communes avec le SPANC des 47 communes de la CCALN.

Pour notre commune, reprise des travaux du château d'eau courant mai / juin. Une réunion est prévue le jeudi 29 avril en mairie pour la préparation des travaux.

⇔ *Commission Erosion :*

M^r Francis MOURIER nous informe de la reprise des études de 2011 sur les 9 communes en amont de Mailly-Raineval (3 000 ha). Une première réunion des maires concernés à eu lieu en mairie de Mailly-Raineval le 16 mars 2021 avec la participation de la Chambre d'Agriculture (bureau d'étude).

Questions diverses:

<u>Divers travaux</u>:

M' le Maire informe qu'il a effectué un devis auprès de la société BLJ Elec d'Ailly sur Noye concernant le chauffage de la salle de convivialité et l'alimentation d'un défibrillateur. M' le Maire présente le devis au Conseil Municipal pour effectuer le changement de 2 contacteurs pour le chauffage ainsi que la pose et la fourniture pour une alimentation d'un défibrillateur. Ce devis s'estime à 430.80 € TTC soit 238.80 € TTC pour le chauffage et 192 € TTC pour le défibrillateur.

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des présents ce devis.

En application des règles sanitaires, la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera en comité restreint, en présence uniquement des élus. Sauf évolution permettant d'ouvrir à la population.

Programme:

11h : Rassemblement au monument aux morts Allocution Dépôt de gerbes

M^r le Maire informe les membres du conseil que nous avons reçu un courrier d'information de la Mairie d'Ailly sur Noye destiné aux habitants de la CCALN de + de 55 ans souhaitant se faire vacciner.

Le vendredi 23 avril dans la salle des fêtes d'Ailly sur Noye, de 9h à18h, aura lieu une vaccination à destination de plus de 55 ans.

Ce centre est ouvert à tous les habitants du territoire de la CCALN qui entrent dans les conditions d'accès à la vaccination (âge, comorbidités) et qui seront disponibles pour <u>la seconde</u> injection le 16 juillet 2021.

La secrétaire de mairie a transmis ce courrier par mail à tous les habitants nous ayant transmis leur mail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Mailly-Raineval, Le 27 Avril 2021